

Focale féministe sur la « production d'enfants »



© Christian Schwier / Fotolia

En analysant la « production d'enfants » plutôt que la maternité, la revue *Nouvelles Questions Féministes* montre que les pressions exercées sur les femmes du Nord et du Sud sont non seulement insidieuses mais manipulatrices.

Par **Marylou Rey**, rédactrice en chef de REISO

Les pressions économiques et sociales sont si bien rôdées qu'elles parviennent à culpabiliser et à discriminer les femmes avec ou sans enfants, avec ou sans travail salarié, avec ou sans conjoint, hétérosexuelles ou lesbiennes. Des exemples éloquentes dans « La production d'enfants » [1].

Premier exemple des pressions insidieuses exercées sur les femmes : le discours alarmiste du Haut Conseil de la famille sur les maternités tardives en France. L'organisme public s'inquiète de la récente augmentation des grossesses tardives. Mais les démographes et sociologues **Laure Mogueurou**, **Nathalie Bajos**, **Michèle Ferrand** et **Henri Leridon** démontrent que, en prenant des proportions plutôt que des chiffres absolus, la hausse n'est ni ample ni récente. Elle s'explique en grande partie par l'entrée des femmes sur le marché du travail et par l'arrivée – il y a plus de quarante ans – de la pilule contraceptive.

Le Haut Conseil s'alarme aussi devant l'émergence d'un nouveau problème de santé publique. Le hic ? Les démographes montrent que les risques sanitaires des maternités tardives sont connus depuis longtemps et que les progrès médicaux les ont fortement réduits. Tant et si bien que les médecins qui étudient pourquoi des complications surviennent lors d'une grossesse ont établi que l'âge de la mère était un critère moins déterminant que la pénibilité ou non de son emploi !

Où sont passés les pères tardifs ?

Ces exemples d'injonctions publiques sont donc scientifiquement infondées. D'autres injonctions sont manipulatrices. Ainsi, le discours officiel préconise d'informer les femmes sur les risques d'infertilité liés à l'avancée

en âge. Or l'« horloge biologique » est une formule si souvent utilisée que l'on se demande bien pourquoi il faudrait encore insister sur cette notion. La réponse des auteur-trices de l'article : parce que les autorités politiques veulent conjurer le spectre de la dénatalité. Le fait de responsabiliser les femmes sur cet enjeu démographique réussit souvent et efficacement à les culpabiliser si elles tardent à enfanter.

Les discours publics ne disent pas un mot sur une information pourtant intéressante, soulignée par la revue *Nouvelles Questions Féministes (NQF)* : les risques de malformations du fœtus et de handicap à la naissance augmentent autant avec l'âge du père qu'avec celui de la mère. Or les pères tardifs sont plus nombreux que les mères tardives... Pas non plus de mise en garde officielle sur le rôle de l'hérédité paternelle dans l'autisme ou certains troubles neurologiques.

Les injonctions à avoir des enfants sans attendre sont adressées aux femmes. Et elles sont généreusement relayées par les médias et les éditeurs de livres de développement personnel : la maternité n'y est pas souvent présentée comme « la » source d'épanouissement féminin et de réalisation de soi ? Mais où sont les pères dans cette littérature ?

Le droit détourné pour les parents riches

Et où sont les mères biologiques dans l'adoption internationale ? **Fenneke Reysoo** et **Pien Bos**, anthropologues, ont rencontré les mères indiennes forcées d'abandonner leur bébé. Les témoignages recueillis dans les organisations de « bienfaisance » du Tamil Nadu montrent les pressions que subissent ces mères en détresse. Accueillies avec beaucoup d'égards et de gentillesse, elles sont d'emblée considérées comme consentantes à se séparer de leur enfant et poussées à le faire sans envisager d'autre choix et sans prendre en compte la douleur de cet acte. Si elles sont mariées sans l'approbation des parents, elles seront présentées comme célibataires pour qu'il n'y ait aucun problème avec les contrôleurs internationaux ! La Convention de la Haye de 1993 affirme le « droit de l'enfant à une famille ». Mais il faut reconnaître que le droit des couples riches du Nord à avoir un enfant l'emporte largement sur les droits élémentaires des femmes du Sud.

Les maternités tardives, le marché international de l'adoption et les autres thèmes traités par la revue (lire encadré) semblent à première vue disparates. Il n'en est rien. Tous les articles ont en effet choisi un même angle : analyser les conditions de production des enfants et les « conseils » délivrés aux femmes pour qu'elles enfantent. Dans ce livre, les formules « production d'enfant », « élevage », « parentage » peuvent choquer. Mais elles sont utilisées avec la rigueur scientifique exigée pour souligner les inégalités et les rapports de force économiques si souvent passés sous silence. Car notre société est habituée à considérer l'enfant comme le pur produit du désir et de l'amour. Une vision attendrissante de la réalité. Mais une vision trop souvent débordante de conservatisme.

A découvrir aussi dans ce numéro

- L'édito de **Françoise Messant**, **Marianne Modak**, **Anne-Françoise Praz**. Où l'on comprend que les féministes ont déjà tenté de proposer des pistes pour échapper aux contraintes contradictoires de la production d'enfants. Sans beaucoup d'effet jusqu'à présent. La suggestion de « parentage » saura-t-elle peu à peu modifier les comportements ?

- Certains couples gays et lesbiens ne suivent pas les modèles novateurs de la parentalité. Ils se fondent dans les normes de la « parentalité convenable » comme si ce processus allait socialement pardonner leur non-conformité sexuelle. Par **Hélène Joly**, diplômée en études de genre et documentaliste.

- Si « se reproduire » est naturel, le désir de procréer n'existe pas dans la nature. Le glissement de l'un à l'autre est lourd de sens. Par **Priscille Touraille**, socio-anthropologue.

- Essai d'économie féministe sur la maternité et les relations intergénérationnelles. Par **Mascha Madörin**, économiste politique.

[1] Nouvelles Questions Féministes, Volume 30, N°1-2011 ; coordination Françoise Messant, Marianne Modak, Anne-Françoise Praz, Lausanne, Editions Antipodes, mars 2011, 144 pages